

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 23

Artikel: Lo martzau et lo paysan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si les cafetiers ont fait grève,
C'est qu'ils avaient bonne raison,
Car le raisin, fruit de saison,
A fait défaut en cette année,
Qui fut, — j'en suis fort chagrinée, —
Froide et pluvieuse à l'excès,
Mais bien mieux que moi tu le sais.
Or donc, cela m'est difficile,
N'insiste pas, c'est inutile.
Où prendrai-je, pour te l'offrir,
Le doux vin qui te doit guérir ?
Et malgré mon impatience,
Ne puis soulager ta souffrance.
Vois, Adam, mon ami très cher,
Combien mes regrets sont amers;
Je voudrais et ne puis calmer,
Les douleurs d'un époux aimé;
Comprends ma peine et mon émoi,
Moi-même je souffre avec toi.

Soit, dit Adam, si tu ne peux,
Malgré les désirs de ton âme,
Eteindre en ma gorge le feu
Par un adoucissant dictame,
Regarde au moins dans le jardin,
Sur les arbres et sur les haies,
Tu trouveras, c'est très certain,
Ou quelques fruits, ou quelques baies.
Faute de mieux tu les prendras,
Et vers ton époux, prévenante,
Bien vite les apporteras.
Va, puis reviens, sois diligente.

Eve, à ces mots, vite s'empresse,
Au bois que le zéphir caresse,
Voulant cueillir pour son époux
Le plus beau fruit et le plus doux.
Son corps, divine forme ailée,
Court sur le sable des allées
Jusqu'en un lieu très écarté
Où trônait l'arbre convoité,
Dont le fruit, tant pis, je le nomme,
Vous le savez, s'appelait « pomme ».
L'arbre donc était un pommier
Et de son genre était premier.
Seulement Eve, oui, était femme,
Et son désir — Dieu ait son âme —
Fut de s'emparer aussitôt
Du fruit juteux, si mûr, si beau,
Malgré la défense formelle
D'y toucher sous peine éternelle.
Elle le cueillit prestement
Et s'en revint trouver Adam,
Qui, toujours triste, en un coin sombre,
Sous les cyprès restait à l'ombre.
Heureuse, belle, rayonnante,
Eve accourut, et, souriante :
Vois, mon ami, dit-elle alors,
Pour te servir, bravant la mort,
Je l'apporte le fruit de vie
Cueilli par une main amie.
— A cette parole, Adam prit
La pomme et d'un coup l'engloutit.

Depuis cette époque lointaine
Où se rattache cette scène,
Pour notre pauvre humanité
Ce fait glorieux est resté.
Est-elle utile, cependant,
La petite pomme d'Adam ?

31 mai 1911.

R. VIAUX.

Onna crouyo équella dé sepa.

On demeinda matin, que fasâi onna cremena dâo diabblio, noutré pompiers l'aviont z'u on exerciço.

Quant l'iront *boutsî* (terminé), lè conseillers dau veladzo l'au zaviont offert on verro et onna bounna sepa à l'ôgnon po lè repicolâ on pou.

Quant l'iront medzi cllia sepa, ion, à quoui on de: « Vinaigre », sé vire vers son vesin et lâi de :

— Eh bin, Fritz, quemin que té la trauvé, cllia sepa ?

— Destra, destra bouna, mâ dû qu'on no la sert din clliau assietta à « trottoi », on n'ein a min qu'onna crouya petiota gotta.

JUMINAS T.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

La petite rue.



J'habite une petite rue. Ne croyez point que je m'en plaigne; loin de là; je le constate tout simplement. Entouré de toutes parts de grandes artères fréquentées, la petite rue voit se répandre autour d'elle le flot des touristes, des étrangers et des snobs, dont il ne lui arrive que des remous affaiblis.

On n'y voit donc que rarement des petits « rastas » au teint olivâtre, aux cheveux huileux, à la large cravate voyante, s'étalant dans l'échancrure du gilet démesurément ouvert. Les visiteurs de notre cité pittoresque — flegmatiques Anglais en culottes courtes, jumelles en bandoulière, Bædecker en main; Allemands au vert chapeau, genre tyrolien, accompagnés d'une Gretchen aux cheveux filasse; Italiens exubérants et gesticulants ne s'y rencontrent guère. Les entravées à la démarche incertaine, ne l'honorent que de très rares visites, et la jupe-culotte y est encore totalement inconnue.

A cette énumération de tout ce qu'on ne voit pas, vous allez croire que cette petite rue est à Combrelieu-les-Pives ou à Villars-les-Fâines. Il n'en est rien pourtant. Je vous parle d'un de ces nombreux quartiers paisibles et tranquilles, comme on en voit dans notre capitale vaudoise, et comme il y en a tant en dehors des artères cosmopolites du Grand Pont, de la Rue de Bourg et surtout de la Place St-François.

Car Lausanne a conservé en maints endroits son cachet de ville vaudoise calme et de paisible activité. En dehors des jours de marché et de l'heure de sortie des bureaux et ateliers; ses rues sont un peu mornes.

Il y circule surtout des dames très bien, se rendant à leurs thés — « Mais oui, ma chère » — des employés de nos grands magasins, faisant leurs courses de ce pas traînard et lent d'un homme qui n'a nulle hâte d'être arrivé; de bons bourgeois s'en allant faire leur petite promenade hygiénique, et des gosses, qui jouent en se criant de vilaines raisons.

Aussi quel remue-ménage quand il arrive quelque chose d'extraordinaire :

Pour un char, pour une voiture qui passe, l'employé, derrière les stores, à demi baissés, de son bureau, lève le nez. Pour une automobile, tout le monde se précipite aux croisées.

Quand, par hasard, un cortège s'égare dans la petite rue, c'est du délire.

Tous les habitants sont devant leur porte, les fenêtres se garnissent. Vieillards et enfants, femmes et hommes, sauteuriseaux, apprentis, gratte-papiers de tout âge et de tout acabit, patrons respectables et posés, se font une fête d'assister à cet événement inouï.

Mais, me direz-vous peut-être, une telle affaire doit jeter la perturbation dans l'existence de tous les habitants de la petite rue!

Qu'on se rassure! Le fait est si rare!

De mémoire d'homme, il n'a guère passé qu'un seul cortège dans la petite rue : Celui des garçons-bouchers le Lundi de Pâques.

BERT-NET.

Lo martzau et lo paysan.

On martzau avâi fé 'na hersa po on paysan, et kemin l'étâi mauféta, ca l'avâi dâi deint pllie granté lè z'ena quiè lè z'ôtra, le chautâvè su lè tzan. On dzo, lo paysan fasâi dâi reproudzo au martzau. Stuce lâi dit :

— Laisse-la pire chautâ peindein que l'è dzouvena : quan le sarâi villie, ne vau pliequa tant chautâ.

AUX MILICES VAUDOISES

ET GENEVOISES

VAUD ET GENÈVE.

Il s'agit du conflit au sujet du prince Louis-Napoléon, dont la France demandait à la Suisse l'expulsion, à la suite de la tentative de Strasbourg (1838).

Voici comment M. le professeur Paul Maillefer, syndic de Lausanne, raconte, dans sa belle « Histoire du canton de Vaud » (Payot et Cie, éditeurs), les événements auxquels ont trait les articles de la *Gazette de Lausanne* de 1839, que nous reproduisons ci-dessous.

« ... A la suite de la tentative de Strasbourg » le gouvernement français demanda l'expulsion de ce dangereux prétendant (le prince Louis-Napoléon). Le prince résidait alors au château d'Arenenberg; il était citoyen thurgovien et avait fait du service dans les milices fédérales. Le gouvernement thurgovien refusa de l'expulser. La Diète était indécise. Alors Rigaud, de Genève, et le député vaudois Monnard intervinrent avec force. Dans un discours, qui fit sur l'assemblée une profonde impression, Monnard demanda que l'on repoussât la demande de la France « en termes convenables et mesurés, mais sur le champ, sans hésitation ». Monnard avait parlé selon le cœur de ses compatriotes et mandants.

Lorsqu'ils revinrent de la Diète, les députés vaudois furent acclamés à Lausanne. Une fois de plus, l'opinion publique se prononçait pour une résistance vigoureuse à toute prétention offensante de la part de la nation française.

Trop avancé pour battre en retraite, le gouvernement de Louis-Philippe recourut à l'intimidation. Il fit des préparatifs militaires (septembre 1838). Le général Aymar, dans une proclamation fameuse, datée de Lyon, annonçait qu'il allait sévir contre les « turbulents voisins ». Ce langage indigna les Suisses. Les cantons occidentaux ressentirent plus vivement l'outrage; ils mobilisèrent leurs troupes avec une promptitude remarquable.

Genève et Vaud eurent alors un superbe élan d'enthousiasme patriotique. Vaud mobilisa 3500 hommes d'élite, sous les ordres du colonel Guiguer de Prangins, mit de piquet 12,500 hommes et arma le landsturm et les volontaires. On put alors constater l'excellente organisation de la milice vaudoise. Quant à son patriotisme, il fut au-dessus de tout éloge. Les citoyens quittaient immédiatement leurs affaires, leurs intérêts, leurs occupations, pour accourir sous les drapeaux; un grand nombre arrivaient de loin, ne sachant même pas s'ils retrouveraient, après la guerre, le gagne-pain qu'ils avaient abandonné; plusieurs Vaudois établis à l'étranger firent de longs voyages pour rejoindre leurs bataillons; de vieux sous-officiers, hors de service, demandèrent à être incorporés comme simples soldats.

Louis-Napoléon ayant quitté la Suisse, la cause du conflit était écartée. La Diète répondit aux prétentions françaises par une note énergique. Tout rentra dans l'ordre. Nos Confédérés de la Suisse allemande témoignèrent leur solidarité helvétique et en même temps leur admiration pour le patriotisme des Vaudois et des Genevois. Monnard et Rigaud, dont le noble langage avait ému la Diète, les troupes vaudoises et genevoises, qui avaient donné un si bel exemple de courage et de dévouement, furent l'objet de manifestations sympathiques. En juin 1839, une députation d'officiers zuricois apporta les médailles et les drapeaux d'honneur offerts à cette occasion; elle fut accueillie à Lausanne par des démonstrations enthousiastes.